gazette de Baudrières

PERIODIQUE
D'INFORMATIONS
COMMUNALES

N° 15 Juin 90

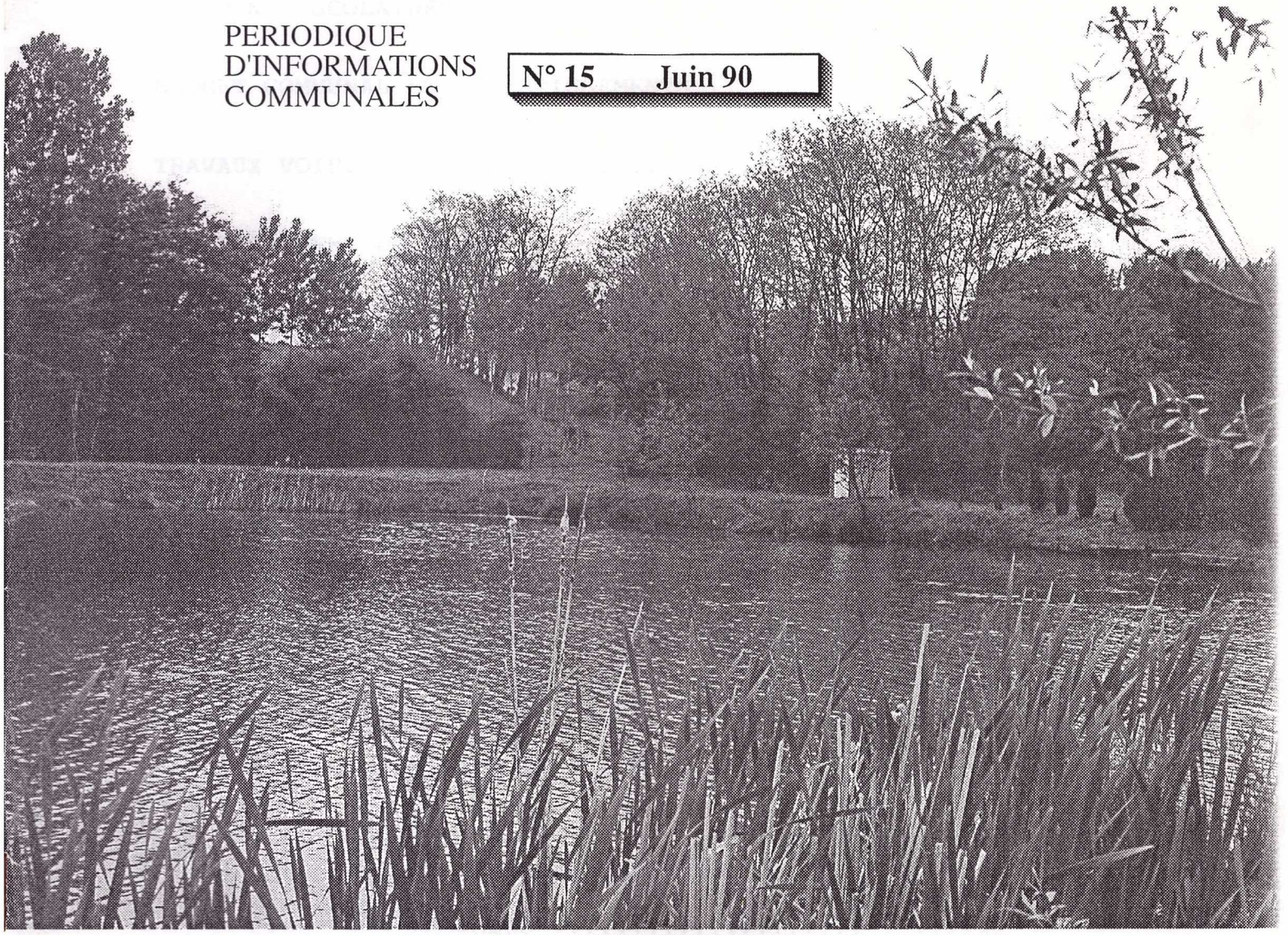

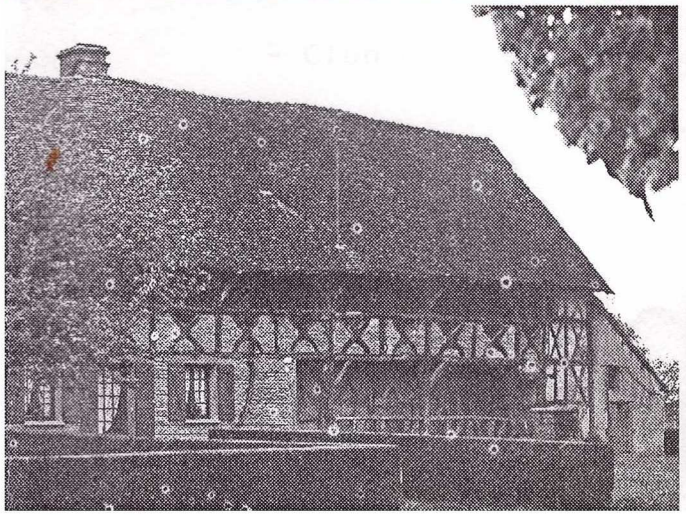

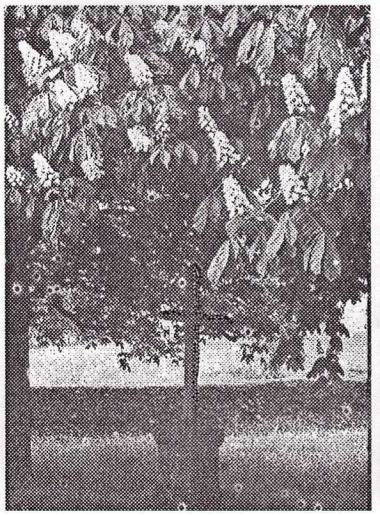

SOMMAIRE

BATIMENTS SCOLAIRES.....2 & 3

BUDGET COMMUNAL ET INVESTISSEMENTS.....4

TRAVAUX VOIRIE.....5

FLEURISSEMENT DU BOURG.....6

INFORMATIONS DIVERSES.....7

- Point Aménagement Foncier.....7
- Plateau Sportif Scolaire -Parking.....8
- Remise Médailles Famille Française.....9
- Mouvement Directeur Ecoles.....9
- Challenge Intercommunes.....10
- Relais Coin Lecture et Club Peinture.....11

VIE ASSOCIATIVE.....12

- Baptême de l'Air en U.L.M.....12
- Foyer Rural.....13
- Majorettes "LES POMPONNETTES".....14
- Club "LES PALOMBES".....15
- Club d'Echecs.....16

BATIMENTS SCOLAIRES

Dans la gazette de décembre, un article était consacré aux bâtiments scolaires. Après la décision prise par le Conseil Municipal de regrouper les bâtiments scolaires et améliorer les existants, on était, à cette date, au stade de l'esquisse et des demandes de subventions.
L'architecte présentait un avant-projet aux membres du Conseil début janvier. Compte-tenu du montant de la première estimation, les modifications étaient discutées pour en abaisser le coût. Toutefois, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale ne pouvait accepter les modifications qu'en respectant les surfaces des planchers définies dans le programme pédagogique qu'il avait établi et ensuite approuvé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie.
Lors d'une seconde réunion à laquelle assistaient Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, l'architecte et tous les membres du Conseil Municipal, un compromis fut donc trouvé. Après les réponses données par l'Architecte aux questions posées par les Conseillers, le Conseil approuvait à l'unanimité, le projet définitif et son financement.
Par délibération du 4 mai dernier, le Conseil Municipal désignait Monsieur Olivier DE LA CHAPELLE, architecte à TOURNUS, comme maître d'oeuvre de l'agrandissement et de l'aménagement de l'Ecole Primaire de BAUDRIERES. Les plans pour le permis de construire ont été déposés en Mairie le 18 mai, la commission de sécurité réunie à la SOUS-PREFECTURE DE CHALON/SAONE le 7 juin fixait les règles à observer lors de la construction. Les divers devis pour tous les appels d'offres correspondants sont en cours de réalisation et l'ouverture des offres est prévue courant juillet, les travaux devant débuter à l'automne.

A noter que Monsieur DE LA CHAPELLE qui a établi les plans des garages communaux, avait également été désigné pour préparer ceux des 3 pavillons locatifs, afin d'avoir une même unité architecturale pour ces travaux neufs au Bourg.

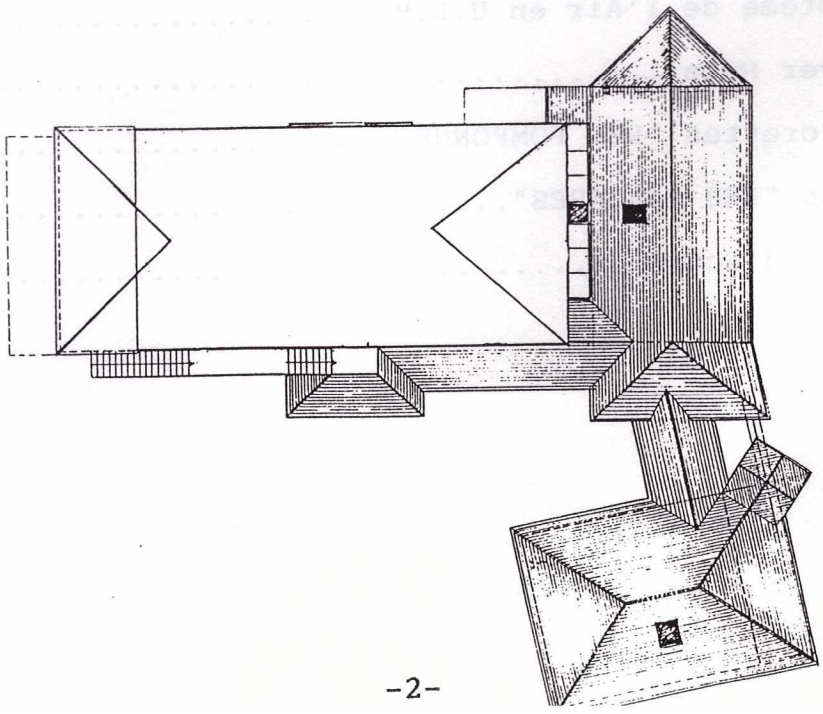

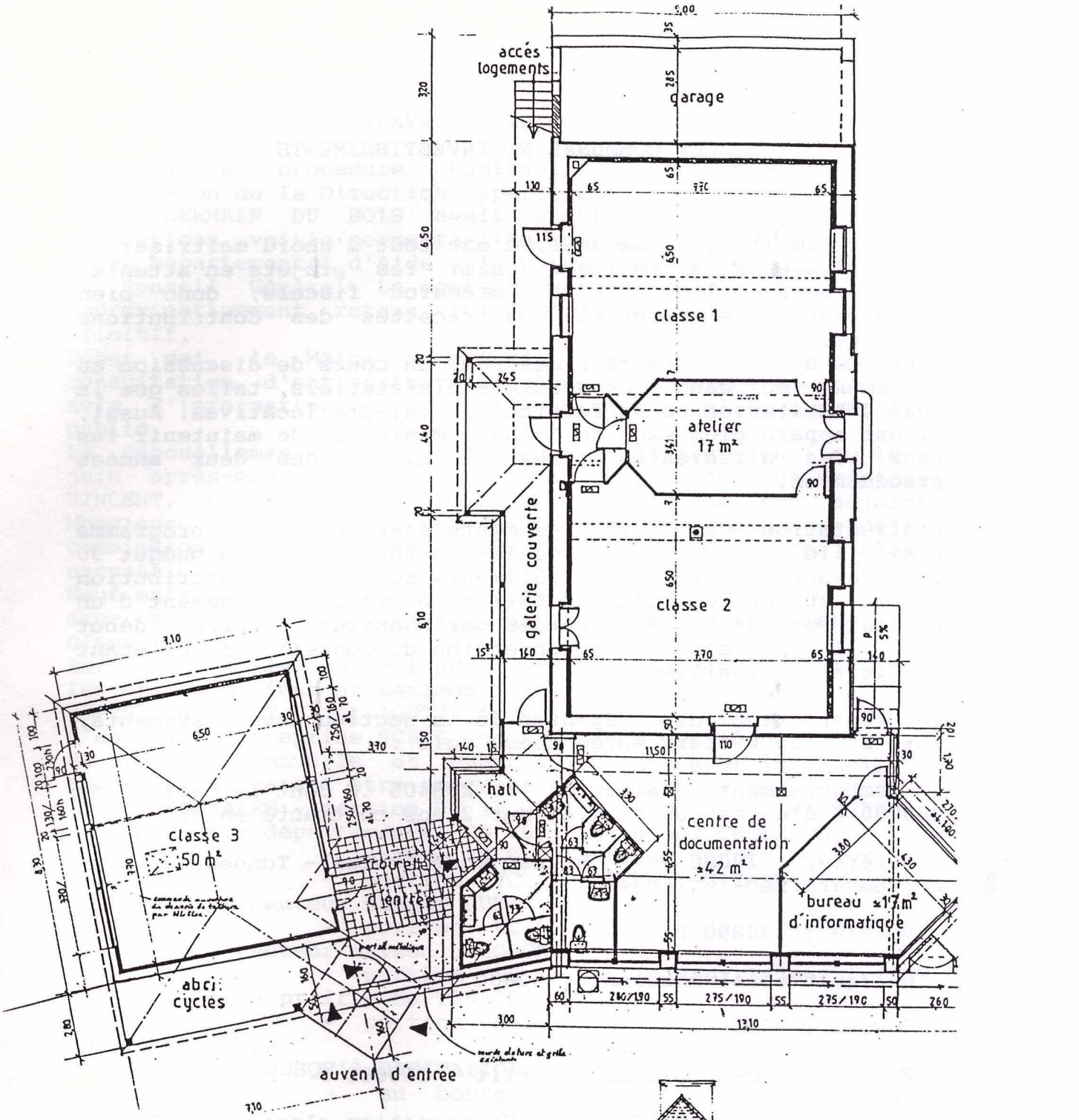
accès logements
garage
classe 1
atelier 17 m²
galerie couverte
classe 2
hall
centre de documentation ±42 m²
bureau ±17 m² d'informatique
classe 3 50 m²
courette d'entrée
abri cycles
auvent d'entrée
5,00
7,10
13,10

façade nord

BUDGET COMMUNAL ET INVESTISSEMENTS

Etablir le budget communal, c'est tout d'abord maitriser les investissements à réaliser parmi les projets en attente, c'est aussi limiter la pression fiscale, donc bien appréhender le montant des recettes des Contributions Directes.
Dans ce domaine, des réformes sont en cours de discussion au Parlement ou dans les dossiers ministériels, telles que la taxe d'habitation ou la réforme des valeurs locatives. Aussi, il est apparu plus sage au Conseil Municipal de maintenir les taux des différentes taxes au niveau des deux années précédentes.

L'affectation des investissements dans tel ou tel programme était lié à l'inscription ou la non-inscription au budget 90 des travaux concernant les bâtiments scolaires. L'attribution de la subvention dite Dotation Globale d'Equipement d'un montant de 245500 F, accordée par Monsieur le PREFET, début mars, le permettait; la subvention du Conseil Général étant sollicitée par ailleurs.

La répartition des dépenses de la section investissements, soit 2575405 F était votée comme suit :

- Remboursement d'emprunts : 295405 F dont le capital de 200000 F d'un emprunt T.V.A. sur 2 ans contracté en 88.

- Matériel : 20000 F - Chaises pour Ecoles - Tondeuse - Urne réglementaire -

- Voirie : 330000 F

- Reliquat assainissement : 60000 F

- O.N.F. : 80000 F

- Fin aménagement plateau sportif : 150000 F

- Bâtiments : 1610000 F - Construction classe nouvelle et aménagement de deux classes existantes - Menuiseries Mairie et P.T.T. et installation chauffage gaz locatif -

Les dépenses des bâtiments scolaires seront supportées sur deux exercices budgétaires, limitant en principe à un seul emprunt T.V.A. correspondant au montant de la T.V.A. remboursé à la commune deux ans après les dépenses effectuées et figurant au compte administratif.

Les dépenses de la section fonctionnement 2219241 F ont été étudiées très serrées, permettant ainsi un prélèvement de 752699 F au lieu de 643566 F l'année précédente. (Prélèvement entrant en recettes dans la section investissement).

TRAVAUX VOIRIE 1990

Suivant la procédure habituelle à l'automne 89, la Subdivision de la Direction Départementale de l'Equipement de SAINT GERMAIN DU BOIS avait établi les devis de grosses réparations voirie permettant de solliciter la subvention du Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale accordée par le Conseil Général. Le montant de ces devis avait été ainsi approximativement retenu lors de l'établissement du budget primitif.

Début mai, le Maire a demandé à la D.D.E. de lancer une consultation d'entreprisess relative à un marché négocié. Un avis d'informations concernant les travaux voirie a donc été publié.

Le dépouillement des offres reçues en Mairie a eu lieu le 7 juin après-midi, salle du Conseil, en présence de Monsieur VINCENT, Chef de Subdivision D.D.E. et de son adjoint Monsieur RUTHY, du Maire et des Conseillers Municipaux de la commission voirie. Madame DESTAIREL, Agent du Trésor, était excusée.

Neuf entreprises avaient fait parvenir des offres régulières, deux autres n'ont pas répondu dans les délais (réception d'enveloppes le 8 juin).

Sur une estimation de l'administration de 344282.52 T.T.C.; les offres minimum et maximum furent respectivement : 239297.27 F T.T.C. et 400731.61 F T.T.C.

C'est à l'entreprise SCREG que sera donc confiée les travaux de voirie communale et chemins ruraux pour 1990 qui, en principe, devraient être exécutés juillet, août.

VOIES COMMUNALES:- portion VC 13 du lotissement LES MAUPRES jusqu'à chemin départemental CD 160 (carrefour CHEVANYS)

- portion VC 9 - bouclage enduit DONANT
- portion VC 12 VERNAY-GIRARD depuis le pont jusqu'à hauteur hangar CUMA
- portion VC 6 du chemin départemental CD 162 jusqu'à hauteur maison LEBORGNE
- portion VC 9 de la départementale 933 jusqu'à entrée prairie de TENARRE
- portion VC 17 de la fin d'enduit jusqu'à habitation MELA

CHEMINS RURAUX JUSQU'A HABITATION :

- au bourg du CD 160 jusqu'à maison J.M.LACHAUX
- aux CHEVANYS de VC 8 jusqu'à maison MARECHAL
- à ROUSSENNE de VC 6 jusqu'à maisons MARGUERITE et MAIRE F
- à SAUGY de VC 11 jusqu'à maison CHAPELLE
- au VERNAY-GIRARD de VC 12 jusqu'à maison CHAMELOT
- Parking face Mairie.

Compte-tenu du montant de l'offre retenue, sont programmés en outre :

-réalisation à ROUSSENNE de l'aire de manoeuvre du car C.E.G.

-aménagement entrée du cimetière

-pose de bordures sur CD le long de l'Eglise en prolongement de celles de la salle polyvalente

-aménagement devant Mairie et P.T.T.

TRAVAUX PROGRAMMES PAR LE SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS DE LA TENARRE ET DE LA NOUE :

-Débroussaillage de LA NOUE en aval du pont des RELOUISES - 1000 M -

-Débroussaillage, déboisage, et curage de LA MARLIERE entre la Moulin du Bois et le pont des BOURBOUILLONS - 775 M -

-Enrochement de berges, colmatage de brèches sur la TENARRE en amont de la vanne au creux des Bruants

pour un montant de 66500 F pour l'ensemble de ces travaux.

TRAVAUX PROGRAMMES PAR LE SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DE LA BASSE SEILLE :

- Poste basse tension MALAGRIFFAT
- Poste basse tension VERNAY-GIRARD
- Poste basse tension LES NIEVRES

FLEURISSEMENT DU BOURG ET MAISONS INDIVIDUELLES

SAONE et LOIRE TOURISME a adressé mi-mai à tous les Maires du Département le réglement du Fleurissement Départemental 1990.

Toutes les communes, quelle que soit l'échelle de leur population, participent à ce concours. La commission communale de l'environnement a proposé la candidature du bourg de la commune. C'est un premier galop d'essai de participation à ce concours.

L'accès à ce concours en est largement facilité et ouvert pour les maisons fleuries. Les candidats pour cette catégorie devront fournir 3 ou 4 diapositives par type d'habitation, fin juillet à la Mairie, qui, après selection par un jury communal, seront adressées avant le 15 août, au Comité Départemental.

Ce fleurissement est pour les communes qui y participent, leur image pour le tourisme rural moderne qui se développe. Le Président des Chambres d'Agriculture indiquait récemment que le monde agricole doit aussi activement contribuer à sa promotion.

INFORMATIONS DIVERSES

POINT AMENAGEMENT FONCIER

Lettre du Maire à Monsieur CHEVRIER, Géomètre-Expert à LOUHANS le 25 Mai 90 :

Lors de la préparation de la gazette communale en décembre dernier, j'avais demandé à Monsieur NAIN de me fournir un petit texte sur le point du remembrement de BAUDRIERES. Juin arrive et le Comité de Rédaction commence à"plancher"sur le numéro qui doit sortir dans cinq semaines. J'ai eu un entretien téléphonique avec votre collaborateur il y a quelques jours pour connaître une date éventuelle d'enquête publique sur le classement. Je vous signale que les membres de mon Conseil et beaucoup d'administrés m'interpellent à ce sujet car il avait été écrit que cette enquête aurait lieu en avril.....
Aussi, je vous saurais gré de bien vouloir m'adresser pour le 15 juin une petite note explicitant l'évolution de l'aménagement foncier de BAUDRIERES .... que j'insérerai dans la gazette car il est impératif que l'information "circule".
Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Lettre réponse en date du 15 juin de Monsieur CHEVRIER au Maire :

Pour faire suite à notre conversation téléphonique du 14 courant, concernant l'avancement des travaux de remembrement sur votre commune, je vous précise que la "phase classement" pourrait se dérouler comme suit :

- Réunion de la Commission Communale courant Juillet
 a) pour approbation des plans du classement établi par la Sous-Commission
 b) pour fixer les modalités d'enquête sur le périmètre et le classement,

- Enquête qui pourrait avoir lieu fin Septembre (15 jours d'enquête + 3 jours réservés aux Commissaires-Enquêteurs).

Il est à noter que chaque propriétaire recevra, par la voie administrative, un avis d'enquête accompagné du Bulletin Individuel mentionnant les parcelles incluses dans le périmètre avec leur classement.

Restant à votre disposition pour toute précision, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

DERNIERE MINUTE : Après entretien entre Monsieur DELAIGUE - D.D.A. et Monsieur le Juge, Président de la Commission Communale de l'Aménagement Foncier de BAUDRIERES , la date de la prochaine réunion a été fixée en liaison avec le Maire au 13 août à 9 H 30.

PLATEAU SPORTIF SCOLAIRE

Suite à l'ensemencement à l'automne du nouveau terrain de football près du court de tennis, les travaux d'entretien de cette pelouse au printemps furent confiés à la même entreprise (reprise gazon si nécessaire et deux premières tontes avec engrais adapté).
Les employés municipaux, dotés d'une nouvelle tondeuse, (voir investissements) seront responsables ensuite de cet entretien. En fonction des conditions météo, ce terrain pourra être opérationnel en septembre.
Un plateau omni-sport, prévu au budget 90, sera réalisé prochainement : primitivement, c'était une plate-forme de 36 X 18 m pour être utilisée soit en volley, soit en baskett, soit comme court complémentaire de tennis.
Après un entretien avec le Conseiller pédagogique de l'Education Nationale, une légère augmentation de la surface de la plate-forme, aux dimensions finales 38 X 20 m, était acceptée, permettant de faire jouer simultanément au baskett une classe complète, sur deux jeux parallèles.
Après étude des divers devis proposés et en l'absence de subvention spécifique, cette réalisation est confiée aux entreprises VIARD et GERLAND, restera le problème de la clôture à régler.
Ainsi, les enfants de l'Ecole Primaire de BAUDRIERES disposeront d'installations parfaitement adéquates pour pratiquer le sport scolaire. En dehors des heures scolaires, ces terrains pourront être utilisés pour l'entrainement de jeunes, encadrés par des bénévoles, dans diverses disciplines sportives, le local douches des garages communaux étant fonctionnel.

PARKING

Un parking de 42 places, route de SAINT VINCENT, près des garages communaux, prévu dans l'aménagement du bourg, pourra être ouvert à la rentrée, bien que non enduit. Les travaux ont été exécutés par les deux employés communaux, " à leurs heures creuses". Il est souhaitable que ce parking soit utilisé par le Club des Palombes ou toutes autres manifestations ayant lieu à la salle polyvalente, de même lors d'obsèques, au lieu et place de la cour devant Mairie et P.T.T., qui fera l'objet de travaux appropriés, supprimant pour le public se rendant dans ce bâtiment les entrées boueuses lors des pluies ou le dégel.

Pour assurer le maximum de sécurité pour les enfants devant prendre le car scolaire, les parents d'élèves seront invités, dans toute la mesure du possible, à stationner sur le parking face à la Mairie, le rassemblement des élèves de Maternelle et C.P. se faisant dans la cour de l'Ecole.
Ultérieurement, lorsque la classe C.E. sera regroupée vers les deux autres classes, le car scolaire pourra virer sur la place de la cantine et aura le même point d'arrêt au retour de SAINT VINCENT EN BRESSE.

REMISE DE MEDAILLES DE LA FAMILLE FRANCAISE

Le jour de la Fête des Mères, dimanche 27 mai, lors d'une cérémonie organisée à la salle polyvalente de BAUDRIERES, le Maire avait la joie et l'honneur de remettre la médaille de la Famille Française à cinq familles de la commune.
Dans son allocution, il rappelait le sens de l'attribution de cette médaille récompensant le mérite des couples ayant élevé dignement plus de trois enfants et la reconnaissance de La Nation.
Ensuite, accompagné de Claude GUIGUE, Adjoint, il décorait de la médaille "OR' Madame TERRIER ROSAIN Isabelle -
De la médaille "ARGENT" Madame GROS DUMONT Odette et Monsieur et Madame SANDRE DE ROMANET DE BEAUNE Pierrette -
De la médaille "BRONZE" Monsieur et Madame CREUZOT DUFOUR Lucienne et Monsieur et Madame VENDROUX LIMONIER Christiane.
Geneviève REBILLARD, Adjoint, remettait les diplômes signés de Monsieur LE PREFET de SAONE et LOIRE ET Michèle GAY offrait quelques roses aux mères décorées.
Les enfants et petits-enfants de ces dernières, les membres du Conseil Municipal et Madame PLISSONNIER, épouse du Maire, se joignaient à cette manifestation de reconnaissance et sympathie suivi d'un vin d'honneur offert par la commune.

MUTATION DU DIRECTEUR D'ECOLE PRIMAIRE

Monsieur Claude PEUTOT, Directeur d'Ecole depuis septembre 89, est affecté à MONTCONY. Tous nos voeux l'accompagnent pour ce nouveau poste, vraisemblablement de fin de carrière.
Et nous souhaitons la bienvenue - comme Directeur - de Monsieur Gérard RENOUD-GRAPPIN, déjà bien connu des habitants de BAUDRIERES comme correspondant du COURRIER de SAONE et LOIRE.

CHALLENGE SPORTIF INTERCOMMUNES DE SAONE ET LOIRE

Seize équipes étaient engagées au premier "Challenge Intercommunes". Parmi elles, l'équipe de BAUDRIERES, qui a pris une très belle 12ème place. La concurrence était sévère et nos représentants ont fait mieux que se défendre.

La journée avait commencé par 500 m de natation dans le lac de TORCY, parcours effectué par Martine PAGEAUT. Michel REBILLARD prenait le relais à vélo pour rallier SAINT GENGOUX (38 km). Pierre PAGEAUT parcourait ensuite les 38 km qui le conduisait à GIVRY. Les deux coureurs à pied, Gérald DURAND et Cyrille WIATROWSKI se partageaient les neuf derniers kilomètres jusqu'à la gare de CHALON.

Le réglement de l'épreuve exigeant la participation d'un élu, c'est Geneviève REBILLARD (adjoint au Maire) qui terminait le parcours avec les encouragements du Maire:Mr Marcel PLISSONNIER. Temps total : 3 H 12, ce qui place BAUDRIERES à 45 minutes du vainqueur: La ville d'AUTUN.
Mais l'essentiel n'était-il pas de participer ?
BAUDRIERES l'a fait, en étant la seule commune du canton et de toute la BRESSE !

Monsieur Alain PRADIER, Directeur de la Communication, qui avait organisé le 1er challenge sportif intercommunes en 1990 a adressé au Maire ses plus vifs remerciements pour la participation exemplaire de la commune.

BILAN DES ACTIVITES DU RELAIS COIN LECTURE DE BAUDRIERES

Après une année de fonctionnement, le Relais-Coin Lecture de BAUDRIERES dresse le bilan de ses activités. Bilan positif de cet organisme qui a rencontré auprès de la population un réel succès.
Pour preuve les chiffres qui suivent :
Le Relais Coin Lecture possède plus de 600 livres qui appartiennent à la commune de BAUDRIERES ainsi que 350 ouvrages prêtés par la bibilothèque de SAINT VINCENT.
Actuellement, il compte 153 adhérents, en majorité des jeunes.
Du 23 septembre 89 au 19 juin de cette année, 356 romans, 220 documentaires, 647 bandes dessinées et 1470 livres jeunesse ont été prêtés.
On remarque une forte proportion de jeunes lecteurs par rapport au nombre plus faible de lecteurs adultes. Cependant, le Relais Coin Lecture offre de nombreuses possibilités destinées à ce public.
Nous vous rappelons que par l'intermédiaire de la Bibliothèque Centrale de Prêt, nous pouvons répondre à des demandes spécifiques de livres ou de magazines documentaires. Renseignez-vous.
Pour information, à partir du mois de juillet, et ce pendant la période des vacances, le Relais sera ouvert uniquement le samedi de 14 H à 16 H. La bibliothèque de SAINT VINCENT restera ouverte le mercredi seulement.
Désormais, les lecteurs pourront déposer leurs idées et suggestions sur un cahier mis à leur disposition par le Relais Coin Lecture.
Enfin, le Relais Coin Lecture remercie toutes les personnes qui ont fait don de livres.
A tout âge, la lecture est un sain divertissement, les amis des livres sont invités à rejoindre les "fidèles" du Relais Coin Lecture et agrandir ainsi le cercle des lecteurs de BAUDRIERES.

Catherine OHNET.

ATELIER DE PEINTURE

Le samedi 16 juin, j'ai organisé pour la 3ème année consécutive, une exposition à la salle du temps Libre de BAUDRIERES, en association avec le Club de Peinture Adultes (26 personnes) et le Club Enfants (62 enfants cette année).
L'importante fréquentation et l'intérêt croissant porté par les habitants de BAUDRIERES à l'encontre du Club Adultes, confirme l'attrait de ses activités.
Une nouveauté cette année : en accord avec la Municipalité et les parents, j'assurerai la continuité des ateliers enfants au mois de juillet. Le Club Adultes fonctionnera lui aussi cet été.
Renouvellant mes remerciements à Monsieur le Maire et à la Municipalité, je vous dis à tous, à bientôt.

Evelyne THEVENOT.

VIE ASSOCIATIVE

JOURNEE " BAPTEME DE L'AIR EN ULM "

Notre petite fête aérienne est reconduite cette année vu le succès de l'année dernière, et la date du 12 août est officiellement retenue.

Les ULM de l'Aéro-Club de CUISERY assureront les navettes aériennes et les pilotes sauront vous faire découvrir la vue d'en haut et également apprécier la notion de voler.
Nous aurons également la présence de modèles réduits d'avions radiocommandés du Club " La Formation Aéromodéliste Chalonnaise " et peut être le passage à basse altitude de l'avion de l'Aéro-Club.

La manifestation aura lieu sur le champ à Monsieur NICOT, route de SAINT GERMAIN DU PLAIN.

Avec tout ce programme, il ne nous reste plus qu'à espérer une bonne météo.

Tout au long de la journée, l'Association des Donneurs de Sang de BAUDRIERES vous servira boissons et casses-croûte.

Bon cap et rendez-vous au 12 août!

Bernard GIRARDEAU.

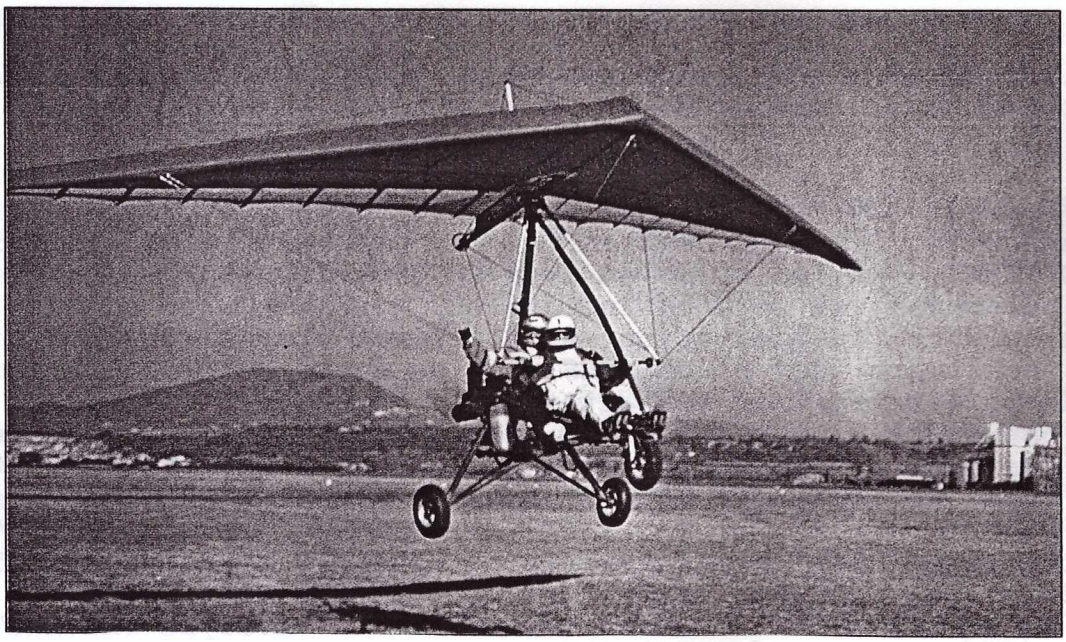

FOYER RURAL DE BAUDRIERES

Parmi toutes ses activités, tous les ans, le FOYER RURAL organise ses représentations théâtrales avec une troupe faisant partie de l'association. Malheureusement, un public trop peu nombreux assiste à un spectacle de toute beauté, produit uniquement par des acteurs amateurs membres du FOYER RURAL.

Une fois de plus, par ces lignes, le Président renouvelle à tous ses remerciements.

Suite à toutes ces marques de bénévolat, une récompense est nécessaire. Donc, le FOYER RURAL leur offre un voyage de deux jours les 18 et 19 août 1990 qui nous conduira dans la DROME pour une visite particulière au " PALAIS IDEAL DU FACTEUR CHEVAL ".
1er jour : SAINT NAZAIRE EN ROYANS et SAINT JEAN EN ROYANS.
2ème jour : CHATTE - CHARMES SUR L'HERBASSE - MOURS et MERCUROL.
Des renseignements complémentaires paraitront dans la presse en temps voulu.

Pour ses activités à venir, le FOYER RURAL vous invite particulièrement au Concours de Pétanque le samedi 23 juin 1990 (Place de la Mairie) ainsi qu'à la Kermesse Battage le 5 août 1990 en prairie de Tenarre à BAUDRIERES.

Robert DUPASQUIER.

Au cours de la pièce"AU BISTROT DU COIN"

SOIREE AMICALE CHEZ " LES POMPONNETTES "

Ce samedi 9 juin 1990, salle polyvalente, les Majorettes avaient décidé de se réunir afin de rencontrer Danielle, leur fervente animatrice de toutes les manifestations (Festival, dîners dansants ...).
Les parents des Pomponnettes, le Président Gérard Fourny, les deux Ex-Présidents Mrs PLAT et GONTHIER, leurs épouses, participaient à cette soirée.
Dans leur nouveau costume, les filles effectuèrent une belle pyramide. Sandra, la benjamine, son petit chapeau à voilette sur la tête, offrit une gerbe de fleurs à Danielle tandis que Karen et Béatrice essayèrent en quelques mots de lui exprimer la joie de tous de la retrouver après ces longs mois d'absence. Après lui avoir remis un téléphone sans fil qui devrait lui être bien utile dans sa vie de tous les jours, le Président invitait chacun à déguster un morceau de tarte et à lever son verre à la santé de Danielle et de son mari.
Rendez-vous fut pris ensuite pour le Festival du 17 juin où Danielle nous assura de sa participation.
Qu'elle en soit ici remerciée et si nous avons pu, par cette sympathique soirée, lui apporter un peu de soleil dans le coeur, qu'elle sache que les Majorettes, petites et grandes, seront toujours très heureuses de pouvoir l'entourer.

FESTIVAL DU 17 JUIN 1990 A BAUDRIERES

Les Pomponnettes recevaient ce jour "Le Réveil d'Igé", la "Joyeuse Farandole" de CHAVANNES SUR REYSSOUZE, les Majorettes de GIVRY, TOURNUS, SENNECEY LE GRAND, ainsi que la Clique de SIMANDRE.
A 14 heures, les groupes prenaient place pour le défilé; puis chacun exerçait ses talents sur le podium (musiques, minorettes, majorettes, "solos", et en supplément de programme "Le Gambadou" des Pompons.
Le soleil était toujours là pour la remise des coupes.
Un vin d'honneur, auquel participaient tous les responsables des Sociétés ainsi que Monsieur Gilbert TISSOT représentant Monsieur le Maire, excusé, clôturait cet agréable après-midi de fête.
Un très grand merci à la Municipalité, au Café-Restaurant MASSON, à la coutellerie MICHERON qui ont offert des coupes.
Merci aussi à toutes les personnes qui ont fait des dons divers (Minoterie GAY-Super-U OUROUX ...) ou contribué de quelque façon que ce soit à la réussite de ce Festival.

LE BUREAU.

LA VIE DU CLUB DES PALOMBES EN 1990

Au sein de notre charmant village
Pavoisé de ses fleurs magiques
Les Palombes à la fleur de l'âge
Recherchent un endroit poétique
Chaque deuxième jeudi du mois
Une cinquantaine de gens heureux
Se retrouvent comme il se doit
Dans l'enchantement parmi les jeux
C'était le dix février
Où elles se retrouvent toutes
Dont très peu se sont fait prier
C'est pour déguster une choucroute
Quelque peu avant le printemps
Mais un des plus beaux jours de mars
Profitant de ce jour de beau temps
Malgré quelques nuages épars
Nous visitons FLORISSIMO
Ses massifs et ses fleurs fantastiques
Nous résumerons en quelques mots
Avec toutes ses fleurs exotiques
Parmi le rêve et l'enchantement
De tout un monde merveilleux
Ouvrant en secret le printemps
Dont nous en sommes tous curieux
C'est le treize mai une autre sortie
Visitons la maison natale
De celui qui sauva des vies
Aussi bien à l'échelon national
Même parmi le monde entier
Je veux parler de Louis PASTEUR
Ce dont nous ne pouvons nier
Il fût un grand bienfaiteur
C'est après un repas copieux
Que nous avons changé de site
Pour admirer en d'autres lieux
FABULYS, le château hanté
Nous nous apercevons bien vite
Toutes ces merveilles qui nous épatent
Découvrant toutes ces beautés
Et parmi tous ces automates
La ronde de tous ces moulins
Prouvant l'histoire de ce café
Que nous prenons chaque matin
Et ce véritable conte de fée
Avec tout cet automatisme
Et même de tout cet enchantement
Dépassant même le réalisme
De voir tout ce monde en mouvement
Parlons donc un peu du futur
C'est le fête des Clubs Ruraux
Elle sera réussie, c'est sûr
Ouverte par l'Ecole de Musique
Espérons qu'il fera beau
Et surtout pas que l'orage monte
C'est au CREUSOT qu'elle aura lieu
Avec la venue de Pierre BONTE
C'est un très bon animateur
Qu'il prouvera avec sérieux
Nous verrons des groupes folkloriques
Tous ces chanteurs même amateurs
Qui avec leurs plus belles chansons
Viendront nous redonner l'espoir
Des durs moments que nous passons
Avant de rentrer chez nous le soir
Si vous êtes encore dynamique
Si vous aimez la société
Inutile que l'on vous explique
Que vous y serez acceptés
Et si vous êtes des gens adultes
De diverses idéologies
Ou de différents cultes
N'ayez surtout pas d'allergies
Je sais que vous hésitez
Nous accepterons tout le monde
Essayez!...après vous verrez
Rejoignez le CLUB DES PALOMBES

Fernand BERT.

LE CLUB D'ECHECS

Salle du temps Libre, pendant la période scolaire, chaque mardi, de 18 H 30 à 20 H, 15 jeunes licenciés viennent s'entraîner.
Ils sont encadrés par Félix MAGGIACOMO, Daniel COULON et moi même. Jean SUSTEK prépare les cours et vient environ deux fois par mois.
Il n'est pas nécessaire d'être licencié pour venir jouer et tout le monde est cordialement invité à venir.

ANNEE 89/90

CHAMPIONNATS DE SAONE ET LOIRE DE BOURGOGNE :
François COULON est premier des moins de 10 ans et termine 48ème sur (64) aux Championnats de France disputés à BELFORT.

OPEN DEPARTEMENTAL DES MOINS DE 15 ANS :
Anthony NICOT : 1er des moins de 13 ans
Julien MARICHY : 1er des moins de 11 ans
François COULON : 1er des moins de 9 ans

PARTICIPATION AUX TOURNOIS DE GUEUGNON - MACON et CHAGNY.

TOURNOI INTERNE :

1er : Yannick BERT - 2ème : Guillaume COULON - 3ème : Arnaud REBILLARD - 4ème : Vincent NICOT - 5ème : Vincent MAGGIACOMO - 6ème : François COULON - 7ème : Anthony NICOT - 8ème : Cyril MARGUERITE - 9ème : Julien MARICHY - 10ème : Cyril SIMOND - 11ème : Anthony BROUX - 12ème : Stéphanie BROUX - 13ème : Xavier BUGAUD - 14ème : Anthony BEAUFILS -

En ce moment, se terminent les rondes qualificatives des Championnats de BOURGOGNE et de SAONE et LOIRE pour 90/91.
Merci à tous ceux qui participent, d'une manière ou d'une autre, à la vie du Club.

Michel MARICHY.